

l'édito

Aujourd'hui, plus personne ne peut ignorer la problématique de l'énergie et ses impacts multiples sur la vie humaine et l'environnement.

A l'image de l'émission de CO₂, due à l'utilisation des énergies fossiles (gaz, pétrole, charbon), plusieurs rapports scientifiques prévoient une hausse de 1,4° à 5,8° C de la température de la planète d'ici la fin du siècle. Nous devons nous habituer à des tempêtes violentes et dévastatrices, comme c'est déjà le cas dans certaines régions d'Asie ou d'Amérique centrale. La désertification progresse. La disparition très probable de la banquise du pôle Nord (www.fr.wikipedia.org/wiki/Banquise) entraîne dans son sillage l'élévation du niveau de la mer. Des régions côtières seront submergées et des îles rayées de la carte.

Face à un tel désastre, des mesures doivent être prises. Réunis à Bali en décembre 2007, plus de 200 scientifiques au niveau mondial ont lancé un appel pressant – "pas de temps à perdre" – afin qu'elles soient prises immédiatement (www.crc.unsw.edu.au/news/2007/Bali.html).

Ces mesures ne doivent pas rester uniquement les préoccupations des organisations de défense de l'environnement ou de quelques groupes politiques particuliers. Il s'agit d'une mobilisation qui implique tout le monde, à tous les échelons. Cela doit correspondre à une prise de conscience profonde et non pas à un phénomène de mode.

Avec le dossier consacré cette fois-ci à l'énergie, nous vous proposons de prendre connaissance des fondements de la politique énergétique de la Confédération, notamment après son adhésion au protocole de Kyoto.

Vous y découvrirez aussi le plan directeur de l'énergie du canton de Genève ainsi que les mesures engagées par notre Commune dans ce domaine.

Ce numéro marque également le point de départ de la collaboration entre Confignon, éco21 et Ecobuilding pour une campagne de sensibilisation visant à réduire notre consommation d'énergie. Étendue sur plusieurs mois, elle se veut totale et complète, avec des actions couvrant différents acteurs : locataires, propriétaires, enfants, parents, régies d'immeubles, administration communale, commerces et entreprises.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre nombreuse et efficace participation.

Tous ensemble vers demain!

Dinh Manh UONG, Conseiller administratif, délégué à l'environnement et au développement durable

S O M M A I R E

Le dossier	1 à 5
BD	4
La Mairie	6 à 9
Reflets de vitrine	9
Le Conseil	10
Au-delà des thuyas	11
Bric-à-brac	12

Economisons l'énergie

dossier

Que fait votre commune en matière énergétique ?

La nécessité d'une meilleure utilisation des ressources de la planète capable de pérenniser la qualité de vie et de sauvegarder les espèces vivantes est, sinon acceptée par tous, du moins ressentie par tous et ceci tant au niveau politique qu'associatif ou individuel. Le programme éco21 (www.eco21.ch ou voir article Défi d'avenir en page 5) requiert la collaboration des autorités cantonales et communales et vise à favoriser l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. Il s'agit d'une campagne lancée par les Services Industriels Genevois (SIG) et soutenue par les autorités cantonales afin d'encourager des mesures d'économie à la consommation. Historiquement, Confignon a toujours présenté une sensibilité écologique à travers la sauvegarde de la nature et du domaine paysagé. Plus récemment,

elle s'est investie dans un esprit plus spécifiquement écologique en favorisant la construction de bâtiments et d'infrastructures économes en énergie, en particulier dans le domaine des énergies non renouvelables. Ainsi, c'est tout naturellement que la commune s'est d'emblée associée aux différents programmes favorisant un développement durable.

Rappelons que la commune de Confignon a obtenu, dès 2006, le label "Cité de l'Énergie" (www.citedelenergie.ch), couronnant ses efforts. Citons, pour mémoire, quelques réalisations faites dans ce domaine : salle communale et locaux de l'espace de vie infantine (EVE) alimentés en bois (30% de la consommation des bâtiments communaux) et eau chaude sanitaire fournie par une batterie de capteurs solaires. A l'école Jollien, c'est le gaz qui a remplacé le mazout. Depuis 2002, CADIOM S.A. permet aux habitants de Cressy de se chauffer grâce à la chaleur issue des déchets ménagers. La nouvelle école de Cressy a été conçue sur le principe de façade à double peau assurant à la fois l'éclairage naturel, la

protection, le chauffage et la ventilation des classes et apportant ainsi plusieurs avantages énergétiques la rendant proche des normes MINERGIE.

Le plan directeur et la pénétrante verte renforcent la cohésion du territoire communal (réseau d'espaces publics, mobilité douce) en tirant parti des projets cantonaux (nouvelle ligne de tram) et en privilégiant la mise en valeur du patrimoine paysager. La Commune est ainsi déterminée à préserver sa "pénétrante verte", soit le corridor de verdure entre le Rhône et l'Aire, cette dernière étant en cours de revitalisation. Elle l'envisage comme lieu de rencontres et de loisirs de proximité et comme lien entre le nouveau quartier de Cressy et le village. Le plan piétonnier et de mobilité douce a été conçu pour réduire les nuisances de la circulation automobile, ceci en plus des deux véhicules Mobility (auto-partage). Les recommandations pour la construction de nouveaux bâtiments privés prennent en

Les articles signés d'initiales ont été rédigés par des membres du comité de rédaction (cf liste ci-dessous).

Editeur :
Municipalité de Confignon

Comité de rédaction :
Catherine Graf (CG)
Roger Jaccard (RJ)
Bertrand Jacot des Combes (JDC)
par interim
Jean-Claude Kormann (JCK)
René Lindenmeyer (RL)
Denis Soulier (DS)
Dinh Manh Uong (DMU)

Maquette :
Pascal Gachet

Impression :
Imprimerie G. Chapuis SA

Economisons l'énergie

suite de la page 1 compte le développement durable, notamment la question des économies d'énergie.

C'est un bon début mais ce n'est de loin pas suffisant pour réduire la dépense énergétique tout en sauvegardant notre qualité de vie. Les autorités de Confignon étudient actuellement des mesures, directes ou d'encouragement, favorisant la réduction de la dépense énergétique de chacun des habitants de la commune et des entreprises sises sur le territoire communal. Plusieurs mesures sont discutées dans ce cadre: visites eco21 pour un bilan énergétique offert gratuitement à

21 ménages; participation de Frs 100.- à l'audit "Ecobuilding" chez les propriétaires de maisons pour des programmes de rénovation; encouragement des éco-gestes (stands de démo d'eco21 sur la place du village et à Cressy ou à travers quelques grandes manifestations de la Commune, à l'instar du projet de la "Goutte d'eau" qui s'est déroulé en 2007 et 2008); association des enfants des écoles primaires au programme "Opération Energie"; assainissement des éclairages publics (en cours de réalisation) et assainissement des éclairages des parties communes dans les immeubles (jusqu'à 80% d'économie d'énergie).

De nombreuses actions sont possibles à l'échelle communale ou intercommunale afin d'obtenir une diminution des dépenses énergétiques, que ce soit en termes de gestion des déchets et d'enlèvement des ordures, d'entretien de la voirie, etc. Il est indispensable que nous arrivions à une meilleure rationalisation des ressources communales et que chacun pense que le partage concerne non seulement les transports mais aussi les locaux associatifs et le matériel. C'est aussi une façon d'économiser l'énergie.

Pour gagner la lutte en faveur d'une diminution de l'énergie consommée en Suisse,

grâce aux développements techniques et malgré l'accroissement de la population, la seule intervention des autorités ne suffit pas. Elle est indispensable tant au plan fédéral, cantonal que communal mais finalement, beaucoup dépendra de l'attitude que chacun d'entre nous voudra bien adopter. La Commune, de par sa taille humaine, est un lieu privilégié pour favoriser des comportements individuels responsables et Confignon compte tout mettre en œuvre pour y parvenir.

Pour la Commission Durabilité,
Environnement et Energie
B. Jacot Des Combes

La politique énergétique de la Confédération suisse

Dans les limites de ses compétences, la Confédération s'emploie à promouvoir un approvisionnement énergétique suffisant, sûr, économiquement optimal et respectueux de l'environnement, ainsi qu'une consommation économe et rationnelle de l'énergie.

Elle fixe les principes applicables à l'utilisation des énergies indigènes et des énergies renouvelables et à la consommation économe et rationnelle de l'énergie.

Elle légifère sur la consommation d'énergie des installations, des véhicules et des appareils. Elle favorise le développement des techniques énergétiques, en particulier dans le domaine des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

Dans sa politique énergétique, la Confédération tient compte des efforts des cantons, des communes et des milieux économiques; elle prend en considération les réalités de chaque région et les limites de ce qui est économiquement supportable.

"Le 14 mars 2008, le Conseil fédéral approuvait la nouvelle ordonnance sur l'approvisionnement en électricité et l'ordonnance sur l'énergie. Cette dernière définit les barèmes de rétribution de l'électricité produite à partir de sources renouvelables."

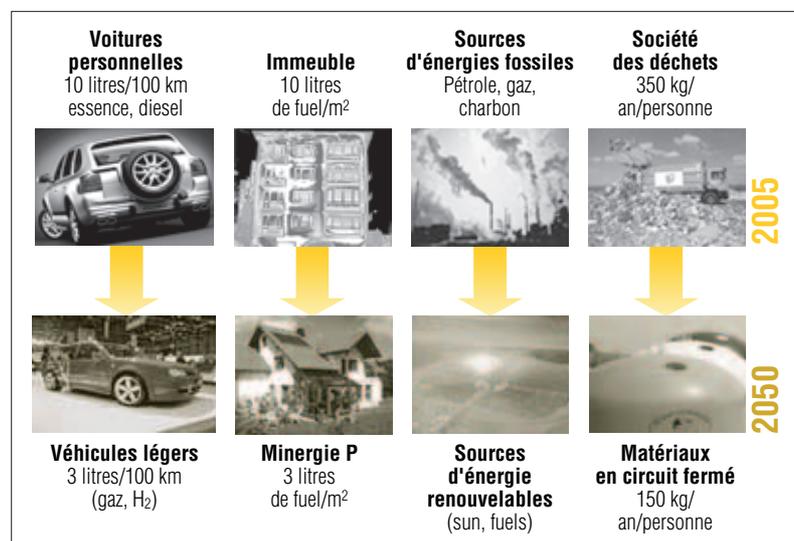
Après plusieurs pays européens, la Suisse franchit le pas du "courant vert". En révisant sa loi sur l'énergie, la Confédération va pouvoir augmenter l'énergie produite

à partir de sources renouvelables. Elle encouragera une telle énergie par une rétribution à prix coûtant (RPC); cette rémunération permettra aux investisseurs de rentrer dans leurs frais et d'assurer la pérennité de leurs installations. L'objectif de cette mesure est de stimuler la production de courant "vert" pour atteindre, en 2030, un supplément de 5400 GWh et de couvrir ainsi environ 10% de la consommation d'électricité.

Dès aujourd'hui, les producteurs d'électricité renouvelable obtenue à partir de la force hydraulique, du photovoltaïque, de l'énergie éolienne, de la géothermie et de la biomasse peuvent annoncer leurs projets et/ou leurs installations. Si leur annonce est retenue, ils pourront bénéficier du RPC. Jusqu'à ce jour, plus de 5000 annonces ont été reçues à la société Swissgrid, mandatée par la Confédération, témoignant de l'intérêt en Suisse pour la production renouvelable d'électricité.

Quelques notions devenues incontournables

2000 watts, cela signifie :



La taxe sur le CO₂

Les émissions de CO₂ par habitant atteignent neuf tonnes par an en Suisse. Pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique, cette valeur devrait être réduite à une tonne par an.

Pour lutter contre les changements climatiques, la Suisse s'est engagée, dans le cadre du Protocole de Kyoto, à diminuer de 8% les gaz à effet de serre.

En janvier 2008, une taxe de Fr. 12.- par tonne de CO₂ émis a été introduite. Elle correspond à une taxe d'environ 3 ct. par litre d'huile de chauffage et de 2,5 ct. par mètre cube de gaz.

Comme cette taxe n'est pas un impôt mais une mesure incitative, les recettes seront redistribuées en 2010 aux caisses maladies et aux entreprises proportionnellement à la masse salariale.

Les entreprises peuvent en être exemptées si elles s'engagent à réduire leurs émissions dans une proportion approuvée par la Confédération.

Centime climatique

Ce centime est une mesure volontaire pro-

posée par le secteur pétrolier qui consiste à prélever un centime sur chaque litre de carburant vendu. Le fonds ainsi constitué est versé à une fondation qui finance le négoce des émissions de gaz à effet de serre ainsi que les projets de protection du climat en Suisse et à l'étranger.

Minergie

Est un label suisse de qualité pour les bâtiments. Ce label garantit le confort et la performance énergétique des bâtiments. Il valorise le bâtiment à long terme, anticipe les futures réglementations et garantit qu'il appartient à la classe A de l'étiquette énergie globale. Les quatre conditions qui permettent d'obtenir le standard MINERGIE sont:

1. une enveloppe étanche, pour que le froid ne rentre pas;
2. une isolation thermique épaisse, pour que la chaleur ne s'échappe pas à travers les murs, le toit et les fenêtres;
3. un bon système d'aération, pour que les avantages de l'étanchéité et de l'isolation ne soient pas réduits à néant;
4. une production de chaleur adaptée et efficace, en favorisant les énergies renouvelables.

Biocarburant

La grande consommation d'énergie fossile (mazout et gaz) pose de nombreux problèmes: risque de changement climatique, épuisement à terme du pétrole, du gaz naturel, du charbon et émission de substances polluantes.

Afin de réduire cette consommation, on peut améliorer les performances énergétiques et/ou favoriser la pénétration des énergies renouvelables.

Dès lors, outre ses avantages environnementaux, l'option biocarburant apparaît comme un élément dans l'ar-

suite en page 3

dossier

Economisons l'énergie

suite de la page 2
senal des res-
sources renou-
velables. Il existe de nombreux types de
biocarburants. Les deux principaux sont
le bioéthanol et le biodiesel.

1. *L'éthanol ou alcool éthylique* est obtenu
par fermentation de sucres présents
dans des plantes au jus sucré (canne
à sucre, betterave sucrière, etc.), dans
des plantes amylacées (maïs, patate
douce, manioc) ou dans des matiè-
res lignocellulosiques (herbe, résidus
agro-forestiers, bois, etc.).

2. *Le biodiesel ou ester méthylique d'hui-*

le végétale est obtenu par estérification
de l'huile extraite de plantes oléagineu-
ses (colza, soja, etc.); le biodiesel reste
intimement lié à la filière alimentaire.
Des expériences sont faites portant sur
l'utilisation des huiles de récupération,
par exemple l'huile usagée des friteu-
ses. Environ deux millions de litres de
biodiesel sont produits chaque année
en Suisse à partir d'huile de colza.

Les limitations des biocarburants sont
clairement liées à leur impact sur l'agri-
culture vivrière.

CG / DS

Politique cantonale de l'énergie (textes extraits du plan directeur cantonal de l'énergie 2005-2009)

Les **objectifs** de la politique énergétique
genevoise se fondent sur la Constitution
fédérale et la Constitution genevoise, sur
les lois sur l'énergie et sur le CO₂, sur les
principes du développement durable, sur
les obligations contractées par la Suisse
dans le cadre du protocole de Kyoto, ainsi
que sur la vision à long terme d'une so-
ciété à 2000 watts sans nucléaire.

La politique cantonale de l'énergie dé-
coule de l'article 10 de la loi cantonale
sur l'énergie (L 2 30, ci-après LEnGE) qui
précise :

Art. 10 Conception générale Projets

1 Le Conseil d'Etat établit un projet de
conception générale en matière d'énergie,
qui porte principalement sur :

a) la situation du canton en matière éner-
gétique et ses engagements à moyen et
long terme ;

b) les objectifs de la politique énergétique
cantonale et ses priorités ;

c) le plan directeur de l'énergie du canton,
lequel établit périodiquement la part sou-
haitable des différentes énergies, notam-
ment de celles qui sont renouvelables ;

d) les mesures d'application permettant
de réaliser les objectifs de la politique
énergétique.

2 La conception générale en matière éner-
gétique tient compte des conceptions de
l'énergie et des projets de la Confédéra-
tion, ainsi que de ceux des cantons, ré-
gions et communes voisines.

Le contenu du Plan directeur de l'énergie
est fixé, quant à lui, par l'article 12 du ré-
glement d'application de la loi sur l'éner-
gie (L 2 30.01, ci après RALEnGE) :

Art. 12 Objectifs

1 Sur la base de la conception cantonale
de l'énergie, le département élabore, à l'at-
tention du Conseil d'Etat, le plan directeur
cantonal de l'énergie, lequel comprend
notamment le plan directeur des énergies
de réseau.

2 Le plan directeur cantonal de l'énergie
détermine les mesures à prendre confor-
mément aux objectifs de la loi, compte
tenu notamment des critères suivants :

a) ressources énergétiques à l'échelon
mondial ;

b) état actuel de la technique ;

c) délais de réalisation.

**L'ambition du canton est de par-
venir à réaliser la société à 2000
watts sans nucléaire le plus rapi-
dement possible. Mais qu'est-ce
une société à 2000 watts et pour-
quoi 2000 watts ?**

Le concept de la société à 2000 watts a
été développé par des chercheurs des
Écoles polytechniques fédérales (EPF),
en collaboration avec différents instituts
de recherche regroupés dans le cadre du
projet Novatlantis. Il a été repris par le
Conseil fédéral dans sa stratégie pour le
développement durable, ainsi que par les
cantons de Bâle, Zurich et Berne. Le mo-
dèle de la société à 2000 watts représente
la vision à long terme d'un approvision-
nement énergétique durable. Il préconise,
pour la Suisse, de réduire massivement la
consommation d'énergie et de remplacer,
à grande échelle, les agents énergétiques
fossiles par des énergies renouvelables.

**Pour le Conseil fédéral, ces nouvel-
les orientations ne doivent toutefoi-
s pas s'opérer au détriment de notre**

Le saviez-vous?

L'Energy day, ce sera le 28 octobre
sur le thème "halte au standby"

Selon les ménages, 5 à 20 ap-
pareils sont quotidiennement
en mode veille. Les décodeurs
pour la réception de la télévi-
sion numérique sont l'exemple
le plus flagrant; ils

consomment parfois
15 watts ou plus.
Les installations
hi-fi, pour lesquelles
on n'utilise plus que
la télécommande, consom-
ment typiquement 10 watts en
mode veille. Même un ordina-
teur arrêté consomme jusqu'à
5 watts. La consommation en
mode veille représente, en
Suisse, pas moins de deux
milliards de kWh. Vous pou-
vez arrêter ce gaspillage : si les
1700 ménages de la commune
installent des blocs multipri-
ses avec interrupteur pour
éteindre les veilles de leur équi-
pement multimédia (4 appa-



reils 20 h/jour), on économise
200 kWh x 1700 = 340'000
kWh. Et si 200'000 ménages
font de même on économise
40 GWh soit environ 30% de
l'objectif éco21 !

Les gestes simples
à faire :

- Débrancher : re-
lier les groupes
d'appareils à une fiche multi-
prise munie d'un interrup-
teur. Ainsi ils sont totalement
séparés du réseau.
- Appareils topten : n'achetez
que des appareils dont la
consommation en mode
veille est basse, les meilleurs
sont sur www.topten.ch.

Plus d'info : www.confignon.ch
(maintenant/événements)



**qualité de vie : le passage de notre
société actuelle vers une société
à 2000 watts s'opérant principale-
ment grâce à une amélioration des
rendements énergétiques.**

Toutes consommations confondues, cha-
que habitant de la planète utilise, en
moyenne, une puissance continue de
2000 watts. Il existe naturellement de for-
tes disparités entre les différentes régions
du globe. On utilise par exemple 12000
watts par personne aux États-Unis alors
que certains pays d'Asie ou d'Afrique
se contentent de quelques centaines de
watts par habitant. En Suisse, la consom-
mation est d'environ 5000 watts, ce qui
est légèrement inférieur à la moyenne
européenne (cette valeur ne tient pas
compte de l'énergie grise nécessaire à
la fabrication des produits importés). Par
ailleurs, au niveau mondial, l'émission
moyenne de CO₂ due aux activités hu-
maines s'élève aujourd'hui à cinq tonnes
par personne et par an. Afin de stopper le
dérèglement climatique, il est nécessaire
de ramener et de maintenir cette émis-
sion à moins d'une tonne par personne
et par an. Ce niveau d'émission équivaut
à une consommation d'énergie fossile de
500 watts par personne. Les 1500 watts
complémentaires devront donc être issus
de sources renouvelables, ce qui néces-
site la substitution à grande échelle des

agents énergétiques fossiles par des
énergies renouvelables.

Pour le canton de Genève, les objectifs
pour 2010 et les perspectives à long ter-
me pour s'engager vers la société à 2000
watts sont les suivants :

Objectifs pour 2010 par habitant

- réduire la consommation d'éner-
gie fossile de 200 watts par habitant
(- 6.25%) augmenter l'approvision-
nement en énergies renouvelables
de 100 watts par habitant (+ 11%)
d'ici 2011,
- ramener la consommation d'électri-
cité par habitant au niveau de celle
de 1990,
- persévérer dans un approvisionne-
ment non nucléaire.

Le plan directeur de l'énergie 2005-
2009 (mais qui sera amené à s'appli-
quer jusqu'au prochain PDE, c'est-à-
dire vraisemblablement jusqu'en 2011)
se décline en 13 programmes d'actions
(PA) qui doivent permettre d'atteindre
les objectifs fixés dans la Concep-
tion générale de
l'énergie 2005-2009.

suite en page 4

Economisons l'énergie

suite de la page 3 Ils se répartissent en deux groupes : les programmes d'action opérationnels et les programmes d'action organisationnels et de soutien.

Les programmes d'action opérationnels

Ils proposent **des actions concrètes pour une utilisation de l'énergie favorisant l'efficacité énergétique et/ou la promotion des énergies renouvelables**. Au sein de ce groupe, les actions à entreprendre sont structurées de la manière suivante :

- Filières énergétiques efficaces et basées sur des sources renouvelables.** L'Etat veille à ce que les fournisseurs et producteurs d'énergie mettent à disposition des filières plus efficaces et à ce qu'ils proposent des sources d'énergies renouvelables et certifiées.
- Planification énergétique territoriale.** Ce programme prend appui sur le plan directeur de l'aménagement du territoire et sur le plan directeur des énergies de réseaux pour planifier et déployer l'intégration des filières et l'optimisation des transformations au niveau des quartiers et des zones.

Ces deux premiers programmes agissent sur la production, la transformation et la distribution d'énergies, tandis que les programmes 3 à 7 ont pour objectif de maîtriser la demande.

- Mesures obligatoires : application des prescriptions légales, des procédures de décision, de contrôle et de sanction.** Afin d'améliorer l'application des normes et des lois, les autorités simplifient un certain nombre de procédures, tout en renforçant les dispositions existantes et en intensifiant les contrôles et l'application de sanctions.
- Mesures d'incitation : subventions pour bien construire et bien rénover.** Les consommateurs sont incités économiquement à choisir des systèmes et des équipements efficaces et à s'approvisionner auprès de filières certifiées et/ou renouvelables.
- Mesures volontaires : maîtrise de la consommation d'énergie (secteur privé).** Les consommateurs adoptent des mesures pour maîtriser leur demande.
- Exemplarité de l'Etat et des collectivités publiques.** L'Etat montre l'exemple en maîtrisant sa demande, en choisissant des systèmes et des équipements efficaces et en privilégiant

l'approvisionnement auprès de filières certifiées et/ou renouvelables.

- Mobilité.** Des actions sont menées pour intégrer l'aménagement du territoire, l'environnement et la mobilité.

Les programmes d'action organisationnels et de soutien

Ils visent à **structurer et à orienter l'action du canton, respectivement du ScanE, et à soutenir la mise en œuvre des actions concrètes par les différents publics cibles**. Il s'agit des PA suivants :

- Information et sensibilisation des professionnels et du grand public.** L'information et la sensibilisation permet de préparer la société à amorcer le virage de la société à 2000 watts.
- Formation des professionnels et sensibilisation des jeunes.** La formation et la sensibilisation permettent de passer à l'action.
- Révision des textes légaux, mise à jour et élaboration de standards énergétiques.** L'Etat entreprend une révision des textes légaux et une mise à jour des standards énergétiques dans une optique de société à 2000 watts.

- Développement d'un système d'information et de suivi des mesures de la politique cantonale.** Les acteurs du monde de l'énergie mettent en place un nouveau système pour une meilleure gestion de l'information.
- Optimisation de l'utilisation des ressources du ScanE.** L'Etat optimise l'utilisation de ses ressources humaines, matérielles et financières.
- Coordination des politiques publiques et renforcement des réseaux de relations et partenariats.** L'Etat renforce les liens et synergies de manière à ce que les actions gagnent en efficacité et que les différents acteurs soient responsabilisés vis-à-vis des objectifs à atteindre.

L'engagement de l'Etat vers une société à 2000 watts sans énergie nucléaire requiert une mobilisation et une adhésion forte de tous les acteurs privés et publics du canton. Il convient de mettre en place, dès aujourd'hui, la transition qui permettra de remplacer les filières les plus inefficaces de notre système énergétique et d'y intégrer progressivement des énergies renouvelables au fur et à mesure de leur développement.

RL

Semaine de la mobilité

du 16 au 22 septembre : l'occasion de (re)prendre de bonnes habitudes en mobilité douce et alternative

Nous vous rappelons brièvement les actions proposées à l'occasion de cette semaine dans le dossier énergie car 24% de l'énergie consommée à Genève – et les émissions de CO2 qui en résultent – sont des carburants et concernent donc la mobilité!

Véhicules Mobility

Pour tout savoir sur l'usage des deux voitures disponibles à Confignon, un responsable, sur place, expliquait comment fonctionne l'auto-partage, les **Mardi 16**, à côté de la salle communale (32, chemin Sous-le-Clos) et **Mercredi 17** à Cressy (face à l'école, rue E.-Vallet).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site: www.mobility.ch et souvenez-vous que vous pouvez souscrire un abonnement Mobility d'essai de 4 mois pour CHF 40.– déjà!

Zones 30

Une action de sensibilisation aux deux zones 30 de la commune vous a permis de mieux connaître ses implications et de les visualiser sur un plan. A cet effet, des papillons ont été distribués en tout ménage et les ASM ont également donné

des informations "sur le terrain".

Vendredi 19: Journée A pied à l'école

Venez à l'école à pied avec vos enfants ainsi que tous les autres jours de l'année! La ligne Pédibus "Marais" continue d'exister et permet aux parents de se relayer pour accompagner à tour de rôle les enfants sur le chemin de l'école. D'autres lignes peuvent être créées si les parents se mobilisent (plus d'info: www.pedibus-geneve.ch).

Offre promotionnelle pour un abonnement TPG d'un an avec 100 francs de réduction!

Après une offre exceptionnelle destinée aux jeunes en juin, nous vous avons proposé une offre pour les adultes (25 à 64 ans), limitée aux vingt premières personnes qui se sont présentées à la mairie entre le 16 et le 30 septembre (infos: www.confignon.ch).

Action réalisée en partenariat avec:



La Mairie

Les Conseils du Conseil

par François et Rafaele Bacchetta



dossier

Economisons l'énergie

éco21

éco21 est un programme participatif initié par les Services Industriels de Genève (SIG) pour Genève, visant à aider les consommateurs à mieux consommer l'énergie sans sacrifier ni confort ni compétitivité.



La consommation d'énergie de chaque citoyen genevois a triplé au cours des 60 dernières années. éco21 veut maîtriser la tendance continue à la hausse de la consommation d'électricité.

Son succès dépend de l'implication de chacun, de l'addition de nos actions individuelles et collectives.

Le site www.eco21.ch propose des solutions techniques, financières et de communication pour encourager les économies d'énergie et préserver l'environnement.

La commune de Confignon, en collaboration avec éco21, s'engage dans un programme de réduction de la consommation d'énergie sur son territoire. Nous planifions dès maintenant des actions concrètes pour vous accompagner dans cette démarche et optimiser votre consommation.

Les actions éco21 en projet

Tous publics :

- Encouragement aux éco-gestes avec des stands de démonstration lors de manifestations communales.

Avec les écoles :

- Impliquer les écoles de la commune dans les "opérations énergie" conduites par Terrawatt (soutenues par éco21).
- Proposer des stands de démonstration avec éco21 aux parents et élèves dans les écoles intéressées.

Avec les employés de l'administration communale et les entreprises :

- Ateliers de sensibilisation, avec démonstration de mesures concrètes, proposés par éco21 soit à la mairie, soit dans les locaux des SIG. Ateliers destinés aux employés de la mairie ainsi qu'aux entreprises et commerces intéressés.

Dans les bâtiments communaux :

- Etablir le bilan énergétique de plusieurs bâtiments.

Avec les régies et fondations situées dans la commune :

- Les informer afin de les inciter à participer aux programmes d'économies d'énergie éco21 (par exemple : installation systématique de détecteurs de présence dans les communs d'immeubles).

Dinh Manh UONG

Conseiller administratif, délégué à l'environnement et au développement durable

Contes de l'Avent

Les quatre dimanches précédant Noël, la Commune de Confignon et **Accroch'Contes** organisent des conteries chez l'habitant.

Cette belle tradition ne peut se perpétuer que si vous êtes d'accord de nous accueillir chez vous.

De 18h à 19h, les conteuses nous emmènent au pays de la magie et du rêve, puis nous partageons le verre de l'amitié.

Pour vous inscrire, il suffit d'appeler **J. Nicolini** au **022 794 51 07** ou **Y. Tornare** au **022 757 12 72**.

Avant le 6 octobre 2008.

Et si cette année, c'était chez vous...

Première action d'économie d'énergie proposée conjointement par éco21 et votre commune : bilan et check-up énergétique Valable du 1^{er} octobre au 31 décembre.

A. Offre à l'attention des ménages : bilan d'énergie électrique de votre logement

Des experts se déplacent chez vous (sur rendez-vous) pour vous aider à faire des économies d'énergie.

Les visites SIG Optima Habitat vous permettent :

- d'améliorer concrètement l'efficacité énergétique de votre logement
- de réduire votre facture (jusqu'à 30%)

Ces visites comprennent :

- un rapport personnalisé avec identification des actions à entreprendre
- des objectifs d'économie
- et des engagements chiffrés

Offre spéciale éco21 (consommation -10'000 KWh /an)

Prix des visites selon l'offre SIG dont vous bénéficiez : de fr. 100.- pour les clients SIG Vitale Bleu à gratuit pour les clients SIG Vitale Vert.

Gratuit pour les 21 premiers inscrits domiciliés à Confignon.

B. Offre à l'attention des propriétaires de villas : check-up énergétique

Le programme *Ecobuilding*, ou plate-forme pour la rénovation thermique des maisons individuelles, agit en partenariat avec éco21 et le Service cantonal de l'énergie (ScanE).

Ecobuilding offre différentes prestations d'appui aux propriétaires tout au long du processus de rénovation thermique de leur maison : du check up énergétique réalisé pour connaître l'état d'isolation thermique de la maison à l'accompagnement pour maîtriser les différentes étapes de rénovation en passant par le suivi du contrôle énergétique après travaux).

Sur la prestation de base de fr. 350.-, la Commune de Confignon offre une participation de fr. 100.- pour les 21 premiers inscrits

Pour la prestation du check-up énergétique d'un montant de fr. 500.-, vous pouvez encore bénéficier d'une réduction de fr. 100.- offerte par éco21.

Pour tout complément d'information sur les prestations d'Ecobuilding : www.ecobuilding.ch

Comment procéder pour bénéficier de ces deux offres ?

Remplissez le bulletin d'inscription et envoyez-le à : Mairie, Chemin de Moulaz 2, 1232 Confignon

ou envoyez votre demande par courriel : info@confignon.ch (en indiquant le libellé de l'offre A ou B).

Offre valable du 1^{er} octobre au 31 décembre 2008.

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée!

Nous vous informerons personnellement si vous faites partie des 2 x 21 bénéficiaires de cette double action "bilan d'énergie électrique et check-up énergétique".

Les personnes inscrites seront annoncées par la mairie, puis éco21 ou Ecobuilding prendra contact avec elles pour les modalités d'exécution.

A compléter / découper / envoyer



Offre souhaitée :

- A : bilan d'énergie électrique éco21**
 B : check-up énergétique Ecobuilding pour maisons individuelles

NOM et Prénom :

Adresse (rue, n° et n° postal) :

Téléphone :

Gestion des déchets 2007

La Mairie

Quelles production et gestion des déchets à Confignon en 2007?

Nous présentons ci-contre un tableau donnant l'évolution de la production et de la valorisation des déchets entre 2003 et 2007 (en kilogrammes par habitant).

Pour rappel, le but à atteindre est d'enregistrer une baisse continue des quantités incinérées (ordures ménagères et encombrants), accompagnée d'une hausse des déchets triés pour valorisation. Le rapport de ces deux catégories de déchets nous indique le **taux de recyclage annuel** réalisé et devrait pour sa part augmenter chaque année.

Commentaires pour 2007

Relevons tout d'abord que le taux de recyclage (49%), bien qu'il soit très bon par rapport aux objectifs cantonaux (45%), a diminué depuis l'année passée (de 0,7 point). Sans entrer dans des détails sur le mode de collecte des données permettant d'établir les statistiques, rappelons l'intérêt de ne pas nous baser sur des résultats d'une seule année, mais plutôt d'examiner la tendance sur plusieurs années afin d'obtenir une vision d'ensemble plus fiable.

Le point positif des résultats 2007 tient dans la diminution globale des ordures ménagères/encombrants (incinérables) de 9 kg par personne. Cette tendance à la baisse s'observe depuis 2005 et indique

Quantités de déchets collectés dans la commune de Confignon entre 2003 et 2007

	2003	2004	2005	2006	2007	GE 2007
OM/ encombrants	270.7	288.8	267.8	207.0	198.0	277.3
Organiques	102.9	119.2	117.1	113.8	106.7	70.4
Verre	28.9	30.1	26.1	24.5	21.3	27.6
Papier	53.1	50.5	46.3	57.2	40.7	58.4
PET	2.3	2.4	2.13	1.68	1.59	2.368
Alu / Fer-blanc	0.9	0.8	0.6	0.8	0.8	0.79
Textiles	4.5	4.4	4.45	3.97	5.4	4.29
Piles (en g)	0.10	0.04	0.023	--	--	163
Ferraille	2.8	2.2	--	2.9	7.7	6.2
Huile	0.2	0.03	0.115	0.067	--	0.213
Total Recyclé	195.7	209.8	196.9	204.84	190.4	186.7
Taux de recyclage %	42.0	42.1	42.4	49.7	49.0	40.2

OM: ordures ménagères

GE: chiffres pour l'ensemble du canton (communes et espaces de récupération).

donc une tendance générale positive.

Néanmoins, l'installation des terriers à Cressy ont fait apparaître quelques difficultés (terriers pleins, entreposages sauvages de déchets encombrants, etc.).

Afin d'obtenir un meilleur résultat de la situation, un "homme vert" a observé l'état de remplissage durant 15 jours. Cela a également été l'occasion de donner des conseils directs aux usagers. A l'issue de ces relevés, un rapport a été établi afin de permettre de réaliser les choix adéquats pour les futurs aménagements complémentaires prévus en 2008.

Ainsi, nous pouvons espérer une reprise

de l'augmentation du taux de recyclage pour 2008 et surtout pour 2009, date de l'achèvement de l'installation des éco-points.

Sur un plan financier, notons que la gestion des déchets représente, en 2007, une charge globale de Fr. 752'840.— soit 6,92% des charges de fonctionnement de la commune.

Dans ce domaine comme dans d'autres, une diminution de la production des déchets est positive tant pour l'environnement que pour les finances: continuons dans cette direction!

La Mairie

Les éco-gestes

solidarcomm: une seconde vie pour votre portable!

En Suisse, environ sept millions de téléphones mobiles sont en circulation et remplacés en moyenne tous les 18 à 24 mois. Près de 70% de ces appareils sont pourtant réutilisables.

A l'initiative de l'entreprise *Idris* et de *Terre des Hommes Suisse*, la campagne *solidarcomm* associe à la démarche environnementale une dimension sociale et solidaire.

Acheminés dans les ateliers de l'association de réinsertion professionnelle



le *Réalise*, les portables sont triés et reconditionnés par des personnes peu ou pas qualifiées. Vendus sur le marché international, les portables connaissent une nouvelle vie dans des pays à faible pouvoir d'achat, où les lignes fixes sont rares et chères.

Grâce au partenariat mis en place avec *Swisscom* en janvier 2007, près de 35'000 portables usagés ont pu être récupérés. Pour chaque appareil, la campagne *solidarcomm* permet de verser 5 francs à *Terre des Hommes Suisse* pour financer des projets en faveur de la défense des droits de l'enfant et de la promotion du développement durable en Amérique Latine, en Afrique et en Asie.

Comment participer? Les téléphones portables inutilisés sont à déposer dans n'importe quel magasin *Swisscom* ou dans les urnes disponibles dans les magasins *Frac* de Suisse romande. Des collectes en entreprises peuvent également être organisées; si cela vous intéresse, contactez *solidarcomm*!

Pour plus d'informations: www.solidarcomm.ch

L'administration communale a participé à l'action "Bike to work" durant tout le mois de juin!

Une équipe s'est formée pour participer à l'action "à vélo au boulot" proposée par l'association PRO VELO Suisse les jours ouvrables du 1er au 30 juin. Malgré un temps souvent maussade, voire carrément arrosé, puis très chaud, chacun des participants à cette action a tenu son engagement consistant à se rendre au travail à vélo au minimum la moitié des jours ouvrables.

Le but de cette action lancée il y a trois ans est d'augmenter le nombre d'usagers

de la "petite reine" dans les déplacements pendulaires quotidiens et de diminuer par là-même l'usage des véhicules à moteur.

Même si une seule équipe a été créée au sein de l'administration communale, nous avons ainsi apporté notre goutte à la rivière "à vélo au boulot". Au niveau suisse, ce sont **plus de 45 000 personnes qui ont parcouru cette année quelques 6,94 millions de kilomètres à vélo dans le cadre de cette action**, soit 1,1 million de francs d'économisés sur la facture de carburant!

Les arguments pour promouvoir cette action au sein de l'entreprise mettent en avant les bénéfices réalisés tant pour les individus, les entreprises que l'environnement: les personnes qui font du vélo sont en meilleure forme, plus performantes et ont donc moins d'arrêts maladie. De plus, chaque trajet effectué à vélo évite la

production de CO₂, ménage le climat et diminue le besoin en places de parc. Les organisateurs de l'événement proposaient également un concours pour aiguïser les motivations avec un voyage à Venise ou une ascension en montgolfière pour les premiers prix.

L'appel est donc lancé: en 2009, nous espérons compter des entreprises situées à Confignon parmi les participants!

Rendez-vous sur le site www.biketowork.ch pour obtenir plus d'information et participez, vous aussi, en vous rendant au travail à vélo – même en dehors du mois de juin!

La Mairie



La Mairie

A Genève, la "journée propreté" s'est transformée en mois de la propreté

Constatant que beaucoup de déchets continuent de joncher le sol ou parsèment les bosquets après avoir été soufflés par le vent, l'Association des habitants de Cressy (AHC) a proposé une action "nettoyage du quartier" le dimanche 25 mai en matinée.

Le beau temps n'était certes pas au rendez-vous, mais ce ne sont pas moins de 25 enfants et adultes qui se sont vaillamment attelés à cette bonne action, suivie d'un petit déjeuner convivial offert par la mairie.

Les valeureux traqueurs de détritus en tous genres - et plus particulièrement en papier et en plastique - ont ainsi rempli 12 sacs de 17 litres avant de partager une collation bien méritée.

Les Journées propreté sont également l'occasion d'aborder la question des déchets sous leur angle de "ressource" car ils sont transformables : par exemple en



matière première, en chaleur, mais aussi en nouvel objet lorsque la créativité s'en mêle !

En effet, un atelier "Brik à sou" offert par le canton proposait une activité de recyclage ludique sous forme de bricolage. Vous n'aviez sans doute jamais pensé à transformer un emballage de boisson (ou brique) en porte-monnaie, mais c'est pourtant bien ce qui a été réalisé ce matin-là ! La présidente de l'AHC nous a assuré que les enfants comme les adultes ont eu énormément de plaisir à "créer

quelque chose avec si peu".

Merci à l'AHC d'avoir pris en charge cette journée de sensibilisation "au mieux et moins jeter"; c'est aussi de cette manière que le message passe auprès de chacun de nous !

Si d'autres associations, groupes ou personnes pensent à une action de ce type pour le mois de la propreté 2009, qu'ils nous en fassent part afin que nous puissions appuyer une telle action citoyenne.

La Mairie

Au joli mois de mai, je trie mes déchets : une campagne de promotion à Cressy



Chacun aura eu l'occasion de remarquer l'implantation de terriers ou éco-points dans le nouveau quartier de Cressy. Ce nouveau mode de gestion donne dans l'ensemble satisfaction puisqu'il permet d'augmenter le tri des déchets à la source. Bien qu'il procure plusieurs avantages pour les usagers, comme par exemple une disponibilité continue des containers enterrés sur la voie publique, il nécessite néanmoins quelques adaptations de comportements et donc la participation de chacun pour que le dispositif fonctionne au mieux. Afin d'améliorer encore ce service à la

population et d'y apporter sa propre contribution, la commune de Confignon, en coordination avec celle de Bernex et avec le soutien du GEDEC (Service cantonal de gestion des déchets), a organisé une campagne de promotion du tri et plus particulièrement du compost dans le quartier.

L'action a commencé à la fin du mois de mai - mois de la propreté dans le canton - par un courrier adressé à chaque ménage, l'informant de la visite dans le courant du mois de juin d'étudiantes qui viendraient remettre un bidon vert ainsi qu'un *Sakatri*® aux intéressés. Le courrier informait également sur les infrastructures complémentaires d'éco-points réalisées dans le courant de l'été afin d'améliorer la gestion des déchets et de faciliter la tâche des usagers.

Au cours de cette campagne, 210 bidons verts (pour le compost) ont ainsi été distribués ainsi que des *Sakatri*.

Cette action a également permis de recueillir vos remarques, souhaits, critiques et c'est avec plaisir que nous avons reçu vos messages de remerciement pour cette campagne évaluée positivement.

Avec l'implantation des éco-points complémentaires dans le quartier de Cressy, notre encouragement à trier plus (et pourquoi pas à jeter moins!) peut entrer dans une phase d'amélioration continue.

A votre service : des Sakatri ainsi que des guides pratiques "Trier ses déchets compostables" sont disponibles à la mairie.



La Mairie

Mois de la propreté

Départ à la retraite de Madame Yvette Tornare

Lors des Promotions de juin 2008, l'école de Confignon a pris congé de Madame Yvette Tornare, enseignante de la division élémentaire pendant 28 ans.

28 ans d'enseignement à l'école de Confignon !

Plusieurs volées de petits élèves abordant l'école pour la première fois avec plus ou moins de confiance en eux, à rassurer, à encadrer, à stimuler sur des sujets parfois bien éloignés de leurs préoccupations du moment,

28 ans de questionnement, de recherche théorique, mais aussi de créativité pour permettre à chaque élève de développer ses compétences et faire grandir son intelligence,

28 ans de travail de fourmi indispensable pour préparer de futurs citoyens curieux, confiants en eux, tolérants et respectueux.

Un beau parcours ! Un bel engagement ! La Mairie de Confignon tient à l'en remercier très sincèrement. Elle laisse une page de l'histoire de Confignon derrière elle et son oeuvre perdurera au travers des actions de ses élèves devenus citoyens-adultes.

Elle a pris la décision de mettre un terme au chapitre professionnel de sa vie et nous lui souhaitons un grand nombre d'autres plaisirs au sein de sa famille ou dans l'exploration de mondes nouveaux.

Le Conseil administratif de Confignon lui dit encore merci et forme des vœux pour une nouvelle tranche de vie passionnante et pleine d'étonnements.



Chères Confignonaises, Chers Confignonnais,

Afin d'animer les ateliers des locaux pour les adolescents au SAS et pour les enfants à Cressy (cf article p.9), nous faisons appel à tous ceux ou celles qui voudraient transmettre leur savoir-faire en animant, gracieusement, un atelier de

création (cuisine, peinture, mixage, danse, etc.).

Nous vous remercions d'avance de bien vouloir contacter **Patrizia D'Amore**, par e-mail : patrizia.damore@fase.ch ou au 079 201 19 65 si vous désirez collaborer.

L'équipe BUPP Rhône-Aire.

Le pouvoir de la goutte d'eau

La Mairie



Les participants à la soirée du 23 mai autour de la sculpture-symbole réalisée par l'association Copyrart écoutent l'intervention du Maire.



De gauche à droite : Dinh Manh UONG, Maire, Françoise JOLIAT, Conseillère administrative, Suzanne OGUEY, déléguée au développement durable, Sophie LAGANA, initiatrice du projet, Philippe ROCH, ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement et expert indépendant.



Les membres du Conseil administratif avec l'initiatrice du projet "le pouvoir de la goutte d'eau" et le responsable du Service cantonal du développement durable.

De gauche à droite Mesdames et Messieurs : Dinh Manh UONG, Sophie LAGANA, Alexandre EPALLE, Françoise JOLIAT et Alain DREIER.

Soirée de restitution du projet "le pouvoir de la goutte d'eau" le 23 mai 2008

Une centaine de personnes sont venues partager cette soirée de convivialité autour du projet du pouvoir de la goutte d'eau initié par Madame Sophie Lagana, ethnologue.

La soirée a eu lieu à la salle communale dès 17 heures avec la découverte de 328 "gouttes" relatant chacune une action durable entreprise par un enfant ou un adulte de la Commune. Ce fut également l'occasion de découvrir la sculpture mariant métal et verre, imaginée puis réalisée par l'association Copyrart pour conserver de ce projet participatif une trace tangible et symbolique à la fois.

C'est un auditoire attentif qui a écouté les intervenants parler de la démarche elle-même – ses objectifs, son historique et les fruits récoltés – aussi bien que des actions en cours initiées par la mairie. Monsieur Philippe Roch, ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement, nous a fait l'honneur d'y participer en élargissant le débat local de la goutte d'eau au contexte actuel et préoccupant de la planète.

Madame Christine Richard, représentante de l'Office fédéral du développement territorial (ARE), était également présente et a souligné combien ce projet fort et modeste à la fois avait rencontré un vif intérêt et un appui au niveau fédéral.

Les interventions ont été ponctuées par des contes imaginés pour cette occasion et proposés par l'association Acroch'Contes. Les conteuses et leurs histoires ont apporté une dimension sensible et ludique à ce moment de restitution.

Puis ce fut le temps des échanges informels autour d'un apéritif, suivi d'un repas canadien savoureux constitué des spécialités apportées par chacun, accompa-

gnées des boissons de la buvette tenue par des bénévoles de l'Association des parents d'élèves de Confignon (APEC).

Un stand d'éco21 – le programme des Services Industriels de Genève (SIG) pour diminuer notre consommation d'énergie à Genève – permettait de se rendre compte des nombreuses différences existant entre les ampoules électriques disponibles sur le marché et de faire connaissance avec ce programme original (voir l'article spécifique dans ce numéro du Conf'Infos).

Le groupe *Balkan Tourist* a agrémenté, en musique, cette soirée avec – en prime – une chanson composée pour Confignon!

Ce fut une belle soirée conviviale placée sous le thème de la durabilité. Son succès doit beaucoup à la contribution des associations de la commune qui font vivre de tels événements ouverts à tous.

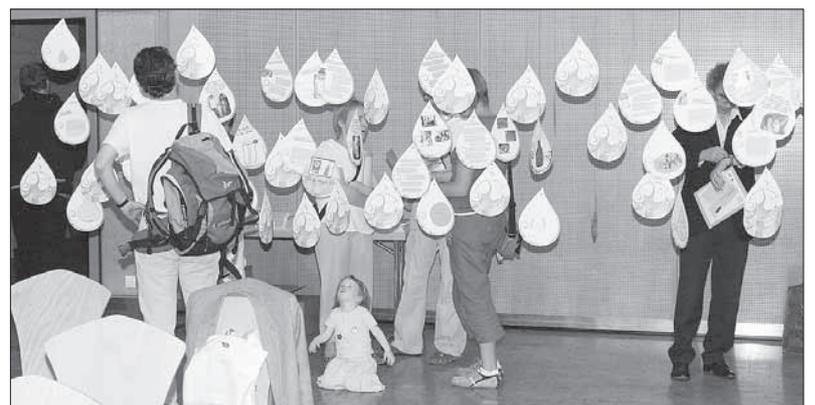
Suzanne Oguey

Déléguée au développement durable.

N.B. Le journal du "pouvoir de la goutte d'eau" est toujours disponible à la Mairie.



Madame Christine Richard, représentante du Service du développement durable de l'Office fédéral (ARE) souligne l'intérêt du projet réalisé à Confignon.



Le public découvre la pluie des 328 gouttes suspendues dans la salle communale.

La Mairie

CONFIGNON: un lieu de rencontre pour les jeunes!



La FAS'e gère, sur mandat de la commune, de nombreuses activités pour les enfants et les jeunes. Les locaux d'accueil libre ont ouvert leurs portes depuis la rentrée et voici un avant-goût de leurs nouveaux programmes.

Local du SAS (Soutien After School)

Le S.A.S. est un local d'accueil libre destiné aux jeunes entre 12 et 18 ans, géré par les Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM), de l'équipe du Bus Prévention Parcs (BUPP) Rhône-Aire, (www.bupp.ch). Le local est équipé de sono, light show, double platines CD avec table de mixage incorporée, d'un baby-foot et d'une table de ping-pong dans le jardin.

Dès octobre, des ateliers de création seront gracieusement organisés tous les mercredis après-midi. Les mardis soir, place aux boums anniversaires pour les 12 à 18 ans, il suffit de réserver la salle et de s'acquitter du tarif de location de CHF 110.-. Cinq

boums à thèmes sont, entre autres, organisés par les travailleurs sociaux :

- Samedi 18 octobre Halloween
- Samedi 20 décembre Noël
- Samedi 14 février Saint-Valentin
- Samedi 4 avril Pâques
- Samedi 27 juin Fête de fin d'année scolaire

Le local est en outre ouvert en accueil libre, un espace convivial pour se retrouver entre amis en présence des animateurs.

L'équipe du BUPP Rhône-Aire se réjouit de vous accueillir au local du SAS (217, rue de Bernex - arrêt TPG P+R).

Information, réservation : 022 757 33 37 (aux horaires d'ouverture du local).

Local de Cressy

Le local de Cressy est un espace d'accueil libre destiné aux jeunes entre 8 et 12 ans, géré par les TSHM, de l'équipe du BUPP Rhône-Aire, www.bupp.ch. Le local, qui se trouve dans les locaux de l'école de Cressy, est équipé de jeux de société, de matériel de bricolage, d'une TV-DVD et d'un baby-foot.

Local du SAS					
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Fermé	Anniversaires Boums	Ateliers	Accueil libre	Accueil libre	Boums 5x / année Halloween Noël Saint-Valentin Pâques Fin d'année
	18h - 22h	14h - 18h	16h - 19h	19h - 23h	

Local de Cressy					
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Fermé	Accueil libre	Ateliers	Fermé	Accueil libre	Accueil libre
	8 - 12 ans 16h - 19h	8 - 12 ans 14h - 18h		8 - 12 ans 18h - 22h	8 - 12 ans 14h - 18h Sorties 1x / mois

Dès octobre, des ateliers de création seront gracieusement organisés tous les mercredis après-midi. Les samedis, une fois par mois, une sortie portant sur des thèmes variés (culture, sport, découverte d'une région, etc.) est organisée par les TSHM. Le local est également ouvert en accueil libre,

un espace convivial pour se retrouver entre amis en présence des animateurs.

L'équipe du BUPP Rhône-Aire se réjouit de vous accueillir au local de Cressy (16, rue Edouard Vallet - terminus du bus 20).

Information, réservation : 022 757 06 85 (aux horaires d'ouverture du local).

reflets de vitrine

Rencontre des professionnels à l'écoute de l'environnement

Pour ce numéro, nous avons rencontré des entrepreneurs de la commune ayant un lien avec l'énergie.

Bernard Girod, directeur de *Serbeco*, nous a reçus au siège de son entreprise, au chemin du Vuillonex, alors que son usine se trouve dans la zone industrielle du Bois de Bay.

Il nous raconte comment s'est développée sa société. Ayant obtenu un diplôme de technicien en mécanique, il a travaillé pendant quinze ans dans le domaine des machines agricoles. C'est un jour de 1991 qu'il se rend chez un patron d'une entreprise de recyclage de verre pour lui vendre des containers. On l'informe alors que l'entreprise *Serbeco* est à vendre. Il décide de se lancer dans cette aventure avec trois personnes et trois camions et il en fera une entreprise familiale où les Girod sont 100% actionnaires.

Tout au long de ces années, il développera le recyclage du PET et du bois, le tri à la source sur les chantiers, avec quatre-vingts employés: il récupère le tri qu'il conditionne et commercialise dans des entreprises de recyclage.

Tous ses véhicules roulent au biodiesel (huile de colza cultivé à Genève et raffiné à Etoy) et il obtient en 1998 la certification ISO 14001.

Depuis peu, la société a une nouvelle filiale: *ED Energie Durable S.A.* Monsieur Girod a créé un réseau à Cartigny, où 92% du village est chauffé au bois à l'aide d'une chaufferie commune. L'entreprise fabrique les plaquettes de bois par broyage, livre les copeaux, exploite la chaufferie et s'occupe des prestations globales (type SIG).

Il forme des apprentis recycleurs et chauffeurs poids lourd et son ambition pour l'avenir serait de pouvoir recycler directement le bois pour le transformer en énergie.

Nous avons ensuite rencontré Franck Ballyson, à la route de Sorat. Il a obtenu un brevet de chauffagiste en France et il a créé son entreprise de chauffage *CTMEN* il y a quatre ans. Il ne dispose que d'un petit bureau, car tout le matériel nécessaire se commande directement auprès des fabricants au fur et à mesure des besoins. Il travaille seul, en ville ou dans le canton, et il aimerait pouvoir former des apprentis, mais son entreprise est encore trop petite pour se le permettre.

Son travail consiste à faire des installations d'équipements de chauffage à gaz ou à mazout; après avoir fait des études préliminaires sur le terrain, il met en service et assure la maintenance de ces installations. Il s'occupe également des ventilations de locaux, des climatisations, des brûleurs, des pompes de régulation de vanne et des radiateurs. Il pose également des panneaux solaires et fait du dépannage.

Il nous donne quelques astuces afin de faire des économies d'énergie: avoir un degré de moins dans les pièces nous fait gagner 6% d'énergie, avoir une bonne isolation, installer des vannes thermostatique, purger les radiateurs une fois par année.

Il aime le contact avec la clientèle et pense avoir un rôle de proximité.

Freddy Borner, *AS Bâtiment*, a créé son entreprise à Confignon en 1973. C'est une de ses filles qui s'occupe du secrétariat et il emploie sept personnes.

Depuis 35 ans, l'entreprise de Freddy Borner a construit, transformé, rénové bien des maisons de Confignon et des villages environnants. Tous ceux qui le connaissent peuvent témoigner de son souci de bien faire.

Monsieur Borner a commencé à s'intéresser de plus près aux questions d'isolation thermique dans les années 90. Il a ainsi construit la première maison MINERGIE du canton, à Vernier.

Beaucoup de maisons de plus de 40 ans sont mal isolées, voire pas isolées thermiquement. Or, nous savons qu'avant toute chose, quand on veut diminuer sa consommation d'énergie, il faut vérifier la qualité de son isolation, et que c'est ensuite qu'on étudie les moyens de chauffage. L'entrepreneur étudie l'existant et va chercher les meilleures solutions pour améliorer la situation: il obtient 50% d'amélioration du coefficient thermique avec une isolation périphérique. Il fixe sur les murs un manteau isolant plus ou moins épais sur lequel il posera le nouvel enduit de finition.

Freddy Borner nous explique qu'avec l'explosion des coûts de l'énergie et la sensibilisation à l'écologie, les gens sont de plus en plus attentifs à leurs dépenses énergétiques et que les demandes d'amélioration des isolations thermiques sont en constante augmentation.

CG et DS



Résumé des séances du CM

LE CONSEIL

Lors de la séance du 24 juin 2008, le Conseil municipal a pris connaissance avec regret de la démission de Mme Danielle Jaques Walder et de Mme Malika Michel, toutes deux du parti "Voix de Gauche", avec effet au 31 juillet 2008. Le Conseil municipal profite de cette occasion pour les remercier vivement de leur engagement au profit de la communauté au cours de leurs mandats et de leur participation active à la vie de la commune de Confignon dont, directement ou indirectement, tous les habitants ont pu bénéficier. Lors de cette séance, le Conseil municipal a également débattu et délibéré sur les objets suivants.

Il a décidé à l'unanimité de créer une commission ad hoc chargée d'étudier les besoins en termes de logements, de commerces et de locaux associatifs dans le cadre du développement de la parcelle, appartenant à la commune, située à l'emplacement des bâtiments préfabriqués à l'est de l'école de Cressy. En effet, les conseillers municipaux, sur proposition de la commission de l'aménagement, des constructions et des équipements, ont

jugé nécessaire qu'une réflexion approfondie des autorités communales ait lieu dans la mesure où cette parcelle est la dernière de ce périmètre pouvant encore être aménagée et que des options sur son orientation soient ainsi clairement définies.

Les autorités cantonales ont lancé le projet de développement du PACA Saint-Julien/Plaine de l'Aire, dont en particulier l'implantation d'une nouvelle école de culture générale sur la route de Base ainsi que le déclassement de terrains dans le quartier des Cherpines. La commune de Confignon, à l'instar de celle de Plan-les-Ouates, n'a pas été contactée à l'avance sur l'opportunité de ce projet ni sur les modifications envisagées. A l'unanimité, le Conseil municipal a accepté la création d'une commission ad hoc intercommunale avec Plan-les-Ouates, voire Perly-Certoux, afin qu'une vision globale de la région soit élaborée avec les Conseils municipaux des communes susmentionnées. L'enjeu est en effet que la décision "hâtive" prise quant au lieu d'implantation de l'école de culture générale ne bloque

pas un développement harmonieux de cette région. Ainsi, les communes susmentionnées rappellent au Conseil d'Etat qu'elles veulent être des actrices de leur développement et participer activement à l'élaboration du projet de développement du PACA Saint-Julien/Plaine de l'Aire.

En 2012, le Canton de Genève célébrera le 300e anniversaire de la naissance de J.-J. Rousseau par un ensemble de manifestations. Une mise au concours de divers projets doit avoir lieu et Confignon, en regard du bref séjour que J.-J. Rousseau a effectué sur la commune mais de l'importance que ce dernier a eu dans la suite de son œuvre, a décidé, sur proposition de la Commission de la Culture, de proposer la création d'un film. Une association à but non lucratif "le nez dans le ruisseau" a été créée à cet effet. Elle est composée de membres du Conseil municipal et du Conseil administratif ainsi que de professionnels du spectacle. Ce projet devra être largement financé par des fonds privés, mais la commune a décidé de provisionner, dès 2009, une somme de 75'000.- francs par année sur quatre

ans au cas où ce projet serait retenu par le concours cantonal et sous réserve de l'approbation des budgets concernés.

Dans le cadre du projet de développement de la région Franco-Valdo-Genevoise, il est prévu le développement de logements pour 21'000 habitants et 15'000 places de travail dans la zone située à l'ouest de la bretelle autoroutière et au nord de la route de Chancy et ceci à l'horizon 2030 (projet du PACA Bernex). Ce projet touche directement notre commune en raison des nuisances potentielles induites et de l'aménagement de la pénétrante de verdure reliant l'Aire au Rhône, qui fait également partie du PACA Bernex. Le Conseil municipal a ainsi voté une motion pour une étude d'aménagement de cette zone en zone de détente, de sport et de loisirs de proximité, invitant le Conseil administratif à prendre toute mesure permettant d'intégrer l'implantation d'installations sportives diverses et de développer un cahier des charges à transmettre au mandataire chargé de l'étude.

Bertrand Jacot des Combes
Président du Conseil Municipal

Elles partent... ils viennent

par **Eric Baier**
Président de Voix de Gauche

Nous publions ci-contre la brève carte d'identité de deux nouveaux conseillers municipaux de Voix de Gauche. Ils remplacent Danielle Jacques-Walder et Malika Michel, qui ont quitté fin juin le Conseil municipal, avec les plus vifs remerciements de tout le conseil pour le travail accompli.



Alpha Ayande

Il est né en 1964, marié et père d'un garçon de 13 ans et domicilié à Confignon depuis 2000.

Docteur en gestion et administration d'affaires et spécialiste en Études du Développement, il est chargé de projets chez Laboria International à Genève.

Il a également travaillé pendant 12 ans comme chargé de mission, puis chef de

projets à Dakar. Il aime le sport, la culture et la cuisine.

Melik Özden

Il est né en 1962 en Turquie et est arrivé à Genève en 1983. Il est également papa d'un enfant. Depuis son arrivée à Genève, il a exercé divers métiers (ouvrier d'usine, enseignant, traducteur, chercheur). Il est actuellement le directeur du Programme des droits humains du Centre Europe-Tiers Monde (CETIM) et le représentant permanent de cette organisation auprès de l'ONU. Il a été récemment élu juge assesseur au Tribunal des Baux et Loyers. Il est très actif au sein du milieu associatif,



tant au niveau local, national qu'international (membre fondateur de la Maison des associations à Genève) et membre du Parti socialiste genevois depuis 14 ans. Il milite activement pour des relations pacifiques, respectueuses et solidaires entre les pays et pour la promotion des droits humains. Il a publié de nombreux articles et brochures didactiques portant sur les droits humains et la question kurde.

! Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au Conf'Infos (article, information...) peuvent remettre leur texte à la Mairie d'ici au :

27 octobre 2008

(parution fin décembre).



Venez vivre un bon moment de convivialité à la fête d'automne de la paroisse protestante de Bernex-Confignon le samedi 4 octobre 2008 au Centre paroissial (20 ch. Sur Beauvent)

Petit déjeuner dès 8h30

Chasse au trésor pour les enfants dès 9h30

Rôti de porc à la broche et buffet de salades dès 11h30

Stands divers

Après-midi : animation pour enfants

15h30 : **concert par le chœur de la Cathédrale Saint-Pierre** dirigé par Madame Florence Kraft

Daniel GURTNER
Président de la paroisse

au-delà des thuyas ...

UNE FOIS UN CIRQUE



Le terrain de notre chapiteau ayant pris l'eau, c'est donc à la salle communale que manants et princesses ont donné leur nouveau spectacle "Noces Médiévales" durant le mois de juin. Que soient ici remerciés chaleureusement les autorités communales ainsi que le concierge de la salle communale pour leur faculté d'adaptation qui a permis à toute la troupe de se produire avec succès dans ce nouvel environnement. "Une fois, un Cirque..." vous donne rendez-vous pour un deuxième "Noces Médiévales", sous chapiteau cette fois-ci, au mois d'octobre.

Mercredi 8.10 18h30 *Générale publique*
Vendredi 10.10 20h00 *Première*
Samedi 11.10 14h00 et 20h00
Mardi 14.10 20h00
Mercredi 15.10 19h00
Vendredi 17.10 20h00

entrée libre

5^{ème} Festival suisse de cirque de jeunesse

Du 3 au 5 octobre, retrouvez les meilleurs jeunes talents suisses sous notre chapiteau. Venus de Romandie, de Suisse allemande ou du Tessin, ces artistes vous démontreront que les arts du cirque sont bien vivants dans notre pays.

Vendredi 3.10 14h00 Spectacle A
17h00 Spectacle B
20h30 Spectacle C
Samedi 4.10 11h00 Spectacle A
14h30 Spectacle B
20h30 GALA*
Dimanche 5.10 11h00 Spectacle C

Billets en vente au stand info de *Balexert* ou sur place, une heure avant chaque spectacle
Adultes Sfr. 10.-/enfants Sfr.5.-
(possibilité de forfait 3 spectacles)
*GALA Adultes Sfr 25.-/enfants 15.-

SIGNAL FC BERNEX-CONFIGNON

Fondé en 1924, le Signal FC Bernex-Confignon fêtera ses 85 ans l'an prochain. Avec plus de 550 joueurs et joueuses, nous comptons parmi les plus importants clubs du canton de Genève. Comme le souligne notre slogan "Le Signal FC: un club convivial et formateur", la convivialité et la formation sont nos valeurs cardinales. Nous sommes l'un des rares clubs du canton à accueillir aussi bien les garçons que les filles.

Nous sommes structurés en quatre sections. La section active regroupe nos trois équipes masculines militant respectivement en 2^e ligue inter, 3^e et 4^e ligues pour un total de 75 membres. Les seniors accueillent une trentaine de joueurs, dont beaucoup sont des fidèles de longue date. Viennent ensuite la section "juniors", qui accueille plus de 250 jeunes gens, et notre école de football avec plus de 100 poussins. Enfin notre section féminine compte trois équipes pour quelques 75 jeunes filles.

Ce ne sont pas moins de 24 équipes qui participent aux différents championnats genevois et romands. Pour la première fois dans l'histoire du club, nos trois équipes juniors A, B et C participent aux

compétitions interrégionales. Cette réussite s'explique par l'excellent travail réalisé depuis une dizaine d'années par les responsables de notre section "juniors", qui ont amélioré la formation des jeunes en mettant à leur disposition des entraîneurs qualifiés et dévoués. Le résultat est également profitable pour notre équipe fanion dans laquelle évoluent, cette saison, sept jeunes formés au club.

Le bon fonctionnement de notre club repose également sur l'énorme investissement de notre comité formé d'une vingtaine de personnes, dont chacune assume une responsabilité particulière. L'évolution des exigences sportives et administratives nous a d'ailleurs amenés à mettre en place un secrétariat permanent à mi-temps, à nous doter d'un responsable de l'intendance, également à temps partiel, et enfin à nous appuyer sur des responsables sportifs pour les sections actifs, féminines et juniors.

N'oublions pas enfin notre plaisir à organiser diverses manifestations tout au long de l'année, qu'elles soient de nature sportive ou récréative. Nous nous plaisons à y retrouver non seulement nos membres et leurs familles, mais également les autorités de nos deux communes de Confignon et de Bernex, qui soutiennent régulièrement nos activités. Nous vous invitons à consulter notre site www.signalfc.ch pour compléter votre information et connaître nos dernières actualités.

Au nom du Signal FC Bernex-Confignon, recevez nos salutations sportives et amicales.

Enrique ORTIZ
Président central

PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
OCTOBRE 2008			
4	Fête d'automne de la paroisse	Centre paroissial protestant	Paroisse protestante de Bernex-Confignon
4	Tournoi de foot	Ecole de Confignon	APEC
8-17	"Noces Médiévales"	Chapiteau	Une fois un cirque
11	Course modèles réduits	Salle communale	Association de modèles réduits
31	Bal Folk Festif	Coopérative INTI	Coopérative INTI
NOVEMBRE 2008			
1 ^{er}	Tournoi de Jass	Salle communale	Club 27
22	Fabrication de pain	Coopérative INTI (Cressy)	Coopérative INTI
29	Marché de Noël	Salle communale	Association du marché de Noël
30	Conteries de l'Avent		Accroch'Contes
DECEMBRE 2008			
6	Course de modèles réduits	Salle communale	Association de modèles réduits
7	Conteries de l'Avent		Accroch'Contes
12	Escalade	Salle communale Confignon	APEC
14	Conteries de l'Avent		Accroch'Contes
18	Arbre de Noël	Salle communale Confignon	A.I.C
21	Conteries de l'Avent		Accroch'Contes

Marché de Noël du 29 novembre 2008

A votre fantaisie créatrice, à vos machines à coudre, à vos aiguilles, à vos pistolets à colle, à vos pinceaux, à vos rabots! Mettez la main à la pâte, il est temps de créer la magie de Noël pour nous faire rêver!

Soutenu par la commission de la culture et des loisirs, le Marché de Noël de Confignon est réservé aux artisan(e)s confirmé(e)s ou néophytes habitant à Confignon qui désirent exposer et vendre leurs créations.

Inscriptions d'ici au 30 octobre 2008
auprès de Madame Catherine Zwerner
022 757 28 76 ou mail :

catherine.zwerner@bluewin.ch

Merci d'indiquer votre nom, votre prénom, votre adresse et la matière travaillée.

Informations auprès de Mme Pascale Reichenbach (présidente) au 022 757 55 81

Le Comité du Marché de Noël



Inscriptions à Artisan'art 09

Vous, Artisan/Artistes de notre commune qui désirez participer à la prochaine exposition : affûtez vos crayons, nettoyez vos pinceaux, comptez vos aiguilles... et inscrivez-vous auprès de Madame Chantal Gerber **jusqu'au 15 novembre 2008**

(tél.+fax : 022 757 46 16 – e-mail : changerber@gmail.com)

**Date de l'exposition :
du 24 au 29 mars 2009**

Chantal Gerber
Présidente



Allocution du 1^{er} août 2008

Bric à BrAc

prononcée par Monsieur Guillaume de Candolle à l'occasion de la Fête nationale

Seul le texte prononcé fait foi

Madame le Maire,
Messieurs les Conseillers administratifs,
Monsieur le Président du Conseil municipal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,
Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Je suis très honoré de pouvoir m'exprimer devant vous à l'occasion de la célébration de notre fête nationale, et je tiens d'ailleurs à remercier les autorités communales de leur aimable invitation.

À l'aube du XXI^e siècle, au sein d'une communauté internationale qui ne cesse d'interagir au niveau de ce que l'on appelle le "village globalisé", les fêtes nationales gardent une place importante comme gardiennes de notre identité. Sans exacerber un nationalisme malsain et désuet, elles restent un symbole fort. Depuis ma plus tendre enfance, j'ai toujours remarqué l'effet unificateur de notre 1^{er} Août permettant aux villageoises et villageois de se rassembler et de festoyer ensemble, et également aux Suissesses et Suisses de l'étranger de se retrouver et de partager des moments d'exception à travers le monde.

Je me souviens aussi que les rares fois où je n'ai pas eu l'occasion de passer le 1^{er} août en Suisse, mes parents n'omettaient pas, après une bonne fondue, de prendre drapeaux et lampions afin que nous puissions défilier dans les rues, bien souvent au grand étonnement des autochtones.

Mesdames et Messieurs,

En ce 1^{er} août, prenons le temps de réfléchir à ce qui nous unit. Le serment du Grütli conclu en 1291 est à l'origine de la Confédération helvétique. Ce traité avait pour objectif d'apporter une solution aux disputes qui opposaient les habitants des environs du Gothard. Le procédé était original pour l'époque : en effet, il était peu courant que les habitants d'une région donnée s'arrangent entre eux pour régler leurs différends, et, que, plutôt que d'en référer au seigneur du lieu, ceux-ci s'unissent contre lui. Si j'ai choisi d'évoquer ces faits aujourd'hui, ce n'est pas seulement parce que nous sommes le 1^{er} août et que ce rappel convient à un discours de circonstance ; c'est surtout parce que depuis la rédaction du Pacte de 1291, dont nous fêtons ce soir la 717^{ème} année, depuis cet acte fondateur, notre pays a évolué vers un modèle qui permet à chacune et à chacun de nos citoyens de s'épanouir au sein d'un environnement moderne et démocratique.

Il est remarquable que tout en nous offrant l'opportunité de mettre à profit nos différences, culturelles, religieuses ou encore linguistiques, la Suisse nous unit par des valeurs fortes, comme notamment notre démocratie traditionnellement neutre et pacifique.

Mesdames et Messieurs,

Le 1^{er} août n'est pour moi pas seulement l'anniversaire de notre liberté et de notre ouverture au monde. Avec le serment du Grütli, c'est aussi une forme originale de communauté que nous avons créée : la Confédération. Cette union ne nous a pas

été imposée, elle était un acte délibéré, émanant d'une initiative dotée d'une impulsion suffisante pour traduire la volonté collective de se prendre en charge, tout en octroyant les mêmes droits à chacune et à chacun. C'est, sans nul doute, l'une des grandes réussites de notre pays, ce rassemblement de diverses langues, cultures, mentalités et religions dans une entité commune.

Les choses, certes, n'ont pas été si faciles : la coexistence n'a pas toujours été pacifique, elle a dû être parsemée de nombreuses réconciliations. En effet,

les anciens Confédérés se sont fait la guerre, se sont livrés des luttes sanglantes de pouvoir, d'influence et de religion.

Néanmoins, de ces conflits résolus, faisant partie intégrante de notre histoire, naquit une politique de dialogue et d'unité.

Mesdames et Messieurs,

Egalement synonyme d'unité, notre identité helvétique s'exprime au travers de nos libertés fondamentales mises en exergue et protégées par nos Constitutions fédérales et cantonales. Après avoir révisé en 1999 la Constitution fédérale, il est temps d'apporter les changements nécessaires à notre Constitution genevoise, et de l'adapter aux réalités contemporaines. À l'instar de certains cantons romands, Genève se doit de réviser sa Constitution datant déjà de 1847. Le peuple genevois a par ailleurs d'ores et déjà demandé aux instances politiques, lors de la votation cantonale du 24 février dernier, une révision totale de notre Constitution cantonale, à mettre en œuvre par l'élection d'une assemblée consti-

tuante. Cette révision s'inscrit dans une perspective de renforcement des libertés individuelles, comblant ainsi les lacunes que de nombreuses révisions partielles avaient négligées. Cette révision se veut être un catalyseur pour donner la parole à la société civile genevoise, tout en donnant une impulsion aux différents acteurs politiques, économiques et sociaux.

En effet, je suis convaincu qu'une incorporation plus concrète de la société civile au processus politique sera porteuse d'interactions fécondes, servant ainsi au mieux et préservant les intérêts de la Suisse et de notre Genève. C'est pourquoi, je pense que nous avons un intérêt tout naturel à consolider et à élargir cette collaboration, afin de porter un regard neuf sur notre Constitution cantonale. C'est fort de cette constatation que je me suis engagé notamment à protéger les libertés individuelles et à respecter les devoirs citoyens, en défendant des valeurs importantes comme nos libertés fondamentales, l'esprit de Genève, les droits humains, notre patrimoine culturel ainsi qu'un développement durable, réaliste et responsable au sein de notre environnement.

Vous l'aurez compris, mon engagement politique se veut responsable et dynamique, mobilisant également les jeunes générations par un discours novateur et adapté prenant en compte vos attentes et vos préoccupations pour que nous bâtissions ensemble et à notre image la Genève de demain.

Ce que je vous souhaite aujourd'hui, c'est de nous inspirer de l'alliance de 1291. Elle n'était rien d'autre qu'un acte solidaire de coopération, concrétisant la ferme volonté de dépasser les divisions pour s'unir autour de l'intérêt commun.

Je conclus en vous remerciant de votre attention et en vous souhaitant une excellente soirée de 1^{er} août.

Appel pour des candidats au Coup de chapeau de la Commune !

Le **Coup de chapeau** est attribué à une personne, à une association ou à un groupement de la Commune s'étant particulièrement distingué dans les domaines les plus divers : social, humanitaire, communautaire, culturel, artistique, sportif ou autre.

Conditions d'obtention

Les bénéficiaires doivent :

- être originaires de la Commune de Confignon ou domiciliés sur le territoire de la Commune,
- faire partie d'une association ou d'une société exerçant une activité dans la Commune,
- à titre exceptionnel, le **Coup de chapeau** peut être attribué à une personne qui a œuvré dans l'intérêt de la Commune sans y être domiciliée.

Critères d'évaluation

Les différents profils possibles des bénéficiaires sont les suivants :

cières sont les suivants :

- personnes ayant rendu de grands services dans le domaine humanitaire, social ou scientifique,
- artistes s'étant particulièrement distingués,
- sportif ou sportive ayant accompli une performance,
- équipe d'un club s'étant particulièrement distinguée,
- club ayant obtenu des résultats d'en semble méritoires,

mais aussi :

- personnes ayant rendu d'éminents services à la collectivité sur le plan communal,

- dirigeants de groupements ou de sociétés ayant fait preuve d'un dévouement particulier.

Remise du Coup de chapeau

La remise du **Coup de chapeau** aura lieu dans le courant du mois de janvier, lors de l'Apéritif communal.

Nous attendons vos candidatures ou propositions de candidature accompagnées d'un descriptif, à remettre **d'ici au lundi 10 novembre 2008** à la Mairie de Confignon, chemin de Mourlaz 2, 1232 Confignon ou par e-mail : info@confignon.ch.